

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 45 fr. La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annouces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du Journal, à Lille, chez M. OUBERT, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et Co, 84, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS

Table with columns for date (24 DÉCEMBRE), instrument (3 0/0, 4 1/2, Emprunts), and price (65 90, 96 00, 104 35).

Table with columns for instrument (Actions Banque de France, Société générale, Crédit foncier), and price (3860 00, 525 00, 910 00).

DEPECHE COMMERCIALES (Service particulier du Journal de Roubaix.) New-York, 27 décembre. Change sur Londres 4.85 1/2; change sur Paris, 5.13 3/4.

DEPECHE COMMERCIALES (Service particulier du Journal de Roubaix.) Liverpool, 24 décembre. Cotons: vente 8.000 b. calmes; Or-Havre, 24 décembre. Cotons: vente 750 inchargés.

Bulletin du jour Dans la soirée de vendredi, et après avoir lu le compte-rendu de la séance, M. le maréchal président de la République a écrit à M. le vice-président du conseil pour lui témoigner sa satisfaction...

L'Assemblée. M. Martel a informé le président de la République que la commission des grâces avait terminé ses travaux et lui a présenté le rapport général de cette commission.

La responsabilité des chemins de fer. On se rappelle l'effroyable catastrophe arrivée quelques jours après la conclusion de l'armistice avec l'Allemagne, le 5 février 1871, non loin de la gare de Bandol, entre Marseille et Toulon.

La constitution républicaine jusqu'en 1880, et comme il n'aurait pas attaqué en face M. Buffet, il ergote le long de deux grandes colonnes sur la séance de vendredi. « La République et le maréchal » selon M. Laboulaye; la constitution du 25 février et le maréchal suivant M. Buffet; voilà, dit-il, deux programmes; cela se ressemble au premier abord, eh bien, ce sont choses toutes différentes.

notamment de l'information judiciaire à laquelle il avait été procédé devant la Chambre des mises en accusation de la cour d'Aix, en date du 6 juillet 1871, qu'en violation des dispositions du présent règlement du 15 février 1861, ces poudres étaient contenues dans des barils simples, mal conditionnés, avec des vides de plusieurs centimètres, et que ces barils avaient été arrimés dans les wagons de la manière la plus défectueuse; que la Compagnie était fondée à soutenir que ces faits étaient de nature à engager la responsabilité de l'Etat, mais qu'elle ne justifiait pas avoir pris, de son côté, toutes les mesures de surveillance et de précaution prescrites par les règlements sur la police de l'exploitation des chemins de fer, et dont l'exécution était alors possible; que, par suite, elle était non-recevable à demander que la responsabilité incombât par l'Etat fut étendue à la réparation de la totalité du préjudice éprouvé, mais qu'il serait fait une juste appréciation des circonstances de l'affaire, en fixant l'indemnité due par l'Etat à la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée aux deux tiers, tant en principal qu'en intérêts et frais, des condamnations prononcées contre elle par la cour d'Aix.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 24 décembre, a élu MM. Albert Dumont, Gastan et Tamirez-Delarogue correspondants, en remplacement de MM. Deville, l'abbé Cochet et Etchoff, décédés.

Le peintre Philippoteaux est dans un état de santé qui donne les plus graves inquiétudes.

Hier, à midi 1/4, ont eu lieu les funérailles de M. Jubinal, en l'église de la Madeleine, à Paris. Le cercueil était précédé et suivi d'un détachement de troupes de ligne, commandé par un capitaine. Un grand nombre de personnes, appartenant au monde des lettres et du parti bonapartiste, accompagnaient le cercueil. On remarquait dans l'assistance plusieurs frères de la doctrine chrétienne.

Le Journal des Débats déclare que l'Union conservatrice ne peut pas être un mot d'ordre, que c'est tout au plus un mot de passe. Nous engageons les conservateurs à se transmettre ce mot de passe, à s'en servir pour se reconnaître, pour se grouper.

L'effet du discours de M. Buffet découragera sans doute l'opposition républicaine à l'Assemblée de provoquer une crise ministérielle; il consolide donc la situation de M. Buffet. Espérons que nous en avons fini avec les querelles de personnes et que l'Assemblée ne va plus s'occuper de s'en terminer au plus tôt avec les diverses questions inscrites à l'ordre du jour.

De mémoire de parisien jamais la fête de Noël n'a été favorisée par un temps pareil à celui d'hier. Le soleil brillait, l'air était doux; on se fit cour à Pâques, aux premiers jours du printemps. Aussi la foule était énorme sur les boulevards, dans toutes les promenades; les enfants jouaient dans les squares et les voitures parcouraient les Champs-Élysées et les allées du bois de Boulogne comme au mois de mai.

La victoire que le ministère a remportée vendredi à la suite des discours de M. Buffet et de M. Dufaure exaspère les républicains de toutes catégories depuis le Journal des Débats, organe de M. Léon Say, ministre des finances, jusqu'au Rappel. Toutes ces estimables feuilles demandent avec un dédain qui n'a d'égal que la poltronnerie de M. Gambetta ce que c'est que l'union conservatrice de M. Buffet, si ce n'est l'alliance de tous les ennemis de la République.

La petite orpheline; son tuteur était revenu deux ou trois fois chez mademoiselle Rancunot, mais ses conseils ne servant qu'à aggraver la nièce et à fâcher la tante, il se fâcha lui-même et déclara qu'il ne reviendrait plus. Il se contentait, pour l'acquisition de sa conscience, et en sa qualité de tuteur, d'écrire de temps en temps à Angéline, mais mademoiselle Rancunot fit en sorte, qu'elle ne lut jamais une seule de ces sages épitres.

Le fait en soi n'a rien d'extraordinaire; mais les débats ont amené la lecture de trois lettres de Rochefort sa-

Angéline aimait qu'on la conduisit à l'église, mais cela arrivait rarement; les statues qu'elle y voyait ne pouvaient rectifier ses idées sur la beauté, car, toutes étaient d'une laideur plus ou moins grotesque. Il y avait auprès du banc de sa tante, une sainte Appolline à la joue enflée, que l'on invoquait quand on avait mal aux dents, et qui tenait dans ses mains jointes une énorme encclume.

Le recteur était un bonhomme assez laid; les paysans et les paysannes n'avaient rien de fort séduisant; il y avait, à la vérité, trois ou quatre jeunes filles fraîches et gentilles, mais Angéline croyait sur la parole de sa tante, que c'étaient les plus laides qu'elle eût jamais vues.

Le Bulletin hebdomadaire de la Bourse. La semaine a eu une allure toute différente de précédentes. Les prévisions suscitées par les élections d'élus nationaux à la Chambre, en dehors du centre droit, ont disparu, et, dès ce moment, malgré l'absence manifeste d'affaires, les cours se sont peu à peu raffermis, et sur le 5 0/0 français on s'est, presque sans efforts, élevé à 104 50, cours coté hier et le plus haut qu'on ait fait depuis la liquidation de novembre.

On ignorait si la jeune fille était jolie, mais on savait, par exemple, qu'elle avait à la vérité, une fortune médiocre du côté de ses parents, mais, que sa tante Rancunot avait promis de lui donner, en la mariant, tout ce qu'elle possédait.

Quelques jours après, la tante et la nièce firent leur première apparition à une grande soirée que donnait le comte

Feuilleton du Journal de Roubaix

L'HISTOIRE D'UNE LAIDE

Monsieur plaisante? Point du tout, vous pouvez filer, vous dis-je. En achevant ces mots, il tira de sa poche un long couteau, et coupa le lacet du corset qui était passé en zig-zag dans les trous.

Eh! ch! c'est la vérité, ma pauvre petite. A quoi sert de mentir? C'est toi qui ment, fit-elle en tapant du pied. Je suis jolie, car tante l'a toujours dit. Oui, je suis plus jolie qu'elle et que tous les domestiques, et que toi, surtout!

calme que la veille, il en profita pour lui faire entendre qu'il désirait que sa pupille fut envoyée en pension dès l'année suivante.

enseigner à lire et à écrire et si la fille de basse-cour, qui était une excellente créature, ne lui avait fait apprendre le catéchisme, et ne lui eût raconté quelques belles histoires de la Bible, elle n'eût probablement jamais rien su de la religion.

sainte que par excès de scrupule. Ces braves gens ne sont frappés que des vices qui paraissent au dehors, et qui leur sont familiers; ils ignorent toute la perversité qui se cache parfois dans les profondeurs de l'âme.

Et cette petite de Villète est-elle jolie? Et sans écouter la réponse, on ajoutait: Est-ce un bon parti? On ignorait si la jeune fille était jolie, mais on savait, par exemple, qu'elle avait à la vérité, une fortune médiocre du côté de ses parents, mais, que sa tante Rancunot avait promis de lui donner, en la mariant, tout ce qu'elle possédait.